

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 16677

Numéro SIREN : 499 389 906

Nom ou dénomination : 1001 FENETRES

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2022 sous le numéro de dépôt 100657

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 1001 FENETRES [1 | 2]

Adresse de l'entreprise 71 RUE DE CONDORCET 75009 PARIS [1 | 2]

Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET * 4 9 9 3 8 9 9 0 6 0 0 0 2 9

Néant *Exercice N° clos le,
[3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 1]

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
Frais d'établissement *	AB		AC			
Frais de développement *	CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
Fonds commercial (1)	AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	124 892	AU	98 436		
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières *	BH	4 953	BI	4 953		
TOTAL (II)		BJ	129 844	BK	98 436	
					31 408	
STOCKS *		BL	BM			
Matières premières, approvisionnements	BN		BO			
En cours de production de biens	BP		BQ			
En cours de production de services	BR		BS			
Produits intermédiaires et finis	BT	9 870	BU	9 870		
Marchandises	BV		BW			
Avances et acomptes versés sur commandes	BX	63 284	BY	63 284		
Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	14 530	CA	14 530		
Autres créances (3)	CB		CC			
Capital souscrit et appelé, non versé	CD	900	CE	900		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CF	424 149	CG	424 149		
Disponibilités	CH		CI			
Charges constatées d'avance (3)*	CJ	512 733	CK	512 733		
TOTAL (III)						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écarts de conversion actif *	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	642 577	1A	98 436	
Renvois : (I) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2)

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		1001 FENETRES	Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	8 000	DA 8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC
	Réserve légale (3)		DD 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG 42 000
	Report à nouveau		DH 73 173
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 93 875
	Subventions d'investissement		DJ
Autres fonds propres	Provisions réglementées *		DK
		TOTAL (I)	DL 217 848
	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées		DN
		TOTAL (II)	DO
	Provisions pour risques		DP
DETTE(S) (4)	Provisions pour charges		DQ
		TOTAL (III)	DR
	Emprunts obligataires convertibles		DS
Compte régul.	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 194 832
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 91 016
	Dettes fiscales et sociales		DY 40 444
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Autres dettes		EA
RENOVIS	Produits constatés d'avance (4)		EB
		TOTAL (IV)	EC 326 293
	Ecarts de conversion passif *		ED
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	EE 544 140
	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}		IC ID IE
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG 183 961
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes crébiteurs de banques et CCP		EH

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise 1001 FENETRES

Néant *

(Ne pas reporter le montant des continus)*

INCORP.	CORPORELLES	FINANCIERES	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations	
						Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ	D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	KE		KF
	Terrains			KG	KH		KI
Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	KK		KL
	Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	KN		KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP	KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS	KT		KU
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	9 724	KW	KX
	Matériel de transport *			KY	82 018	KZ	LA 27 313
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	10 364	LC	LD 1 591
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ
	Avances et acomptes		TOTAL III	LK		LL	LM
				LN	102 106	LO	LP 28 904
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M		8T
	Autres participations			8U	8V		8W
	Autres titres immobilisés			IP	IR		IS
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	4 953	IU	IV
	TOTAL IV			LQ	4 953	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	107 058	ØH	OJ 28 904
CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.	CORPORELLES	FINANCIERES	par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
			Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	DØ D7
			Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW IX
	Terrains			IP	LX	LY	LZ
Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB		MC
	Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF
	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS	MG	MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK		ML
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU	MM	MN	9 724	MO
	Matériel de transport		IV	MP	MQ	103 213	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	11 955	MU
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA		NB
	Avances et acomptes		NC	ND	NE		NF
	TOTAL III		IY	NG	6 118	NH	124 892 NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7		ØW
	Autres participations		IØ	ØX	ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	4 953	2G
	TOTAL IV		I3	NJ	NK	4 953	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	6 118	ØL	129 844 ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 1001 FENETRES

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)		
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4			
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées » .

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise		1001 FENETRES		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMobilisations AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développements		CY	EL	EM	EN				
Fonds commercial		RE	RF	RI	RJ				
Autres immobilisations incorporelles		PE	PF	PG	PH				
TOTAL I		RK	RM	RN	RO				
Terrains		PI	PI	PK	PL				
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ				
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	QA	QB	QC				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 923	QE	1 025	QF	QG	5 948	
	Matériel de transport	QH	78 002	QI	6 400	QJ	3 868	QK	80 533
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 607	QM	2 348	QN		QO	11 955
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	92 532	QV	9 773	QW	3 868	QX	98 436
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	92 532	ØP	9 773	ØQ	3 868	ØR	98 436
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
	TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non vendue (NP + NQ + NR)	NW		Total général non vendue (NS + NT + NU)	NY		Total général non vendue (NW - NY)	NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations							SP		SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 1001 FENETRES

Néant *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
		2	3			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinque H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D	
		- corporelles	6E	6F	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF		
		- financières	UG	UH		
		- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^e du C.G.I.						
10						

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : 1001 FENETRES					Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	4 953	UV		UW	
	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	63 284		63 284		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constituée *)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	VM					
	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VB	14 530		14 530		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTaux		82 767	VU	77 814	VV	
RENOVIS	(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
		Montant brut		1	2	3	4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	194 832		52 500	142 332	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	91 016		91 016		
Personnel et comptes rattachés		8C	665		665		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16 598		16 598		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	18 481		18 481		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 700		4 700		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
		TOTaux		VY	326 293	VZ 183 961	142 332
RENOVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques		VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	43 474	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

1001 FENETRES

*Société par Actions Simplifiée
au capital de 8.000 Euros
Siège social : 71, rue Condorcet
75009 PARIS
499 389 906 R.C.S PARIS*

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE SOCIAL 2021

(Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022)

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide de reporter à nouveau le bénéfice net de l'exercice social clos le 31 décembre 2021, lequel s'élève à 93.875 Euros.

En outre, et conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle prend acte de ce qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

<i>Au titre de :</i>	<i>Dividende global</i>	<i>Dividende par action</i>	<i>Montant éligible à l'abattement de 40% (Art. 158-3 CGI) (1)</i>
<i>Exercice 2018</i>	<i>20.000 €</i>	<i>25 €</i>	<i>25 €</i>
<i>Exercice 2019</i>	<i>60.000 € (2)</i>	<i>75 €</i>	<i>75 €</i>
<i>Exercice 2020</i>	<i>114.800 € (3)</i>	<i>143,50 €</i>	<i>143,50 €</i>

(1) Abattement de 40% ouvert aux seuls dividendes distribués à des personnes physiques résidentes fiscales en France

(2) Distribution de réserves décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mars 2021

(3) Distribution de réserves décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 février 2022

DECISION DE L'ASSEMBLEE

Affectation du résultat adoptée à l'unanimité.

Certifié exact